

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

JH/MB  
OBJET

**Renouvellement de la convention relative à l'organisation des concours et des examens professionnels par le Centre de Gestion de Seine-et-Marne pour 2024**

DATE  
D'AFFICHAGE

22 mars 2024

NOMBRE DE  
CONSEILLERS :

en exercice

35

présents

28

votants

35

N° D\_41\_2024 (Direction des Ressources Humaines)

L'an deux mil vingt-quatre, le 18 mars à 20 heures 00, les membres composant le Conseil Municipal de Montereau se sont réunis en Mairie de Montereau sur la convocation en date du 11 mars deux mil vingt-quatre et sous la présidence de Monsieur James CHERON, Maire.

Présents : M. CHERON, Maire, M. DERVILLEZ, Mme BOURGEAIS-EL ABIDI, M. ASFAUX, Mme CHOISY, M. REGUIG, Mme CORNEILLAN, M. STUTZ, Mme MAIROT, M. BELEK, M. ESPARRAGA, Adjoint au Maire, Mme CAMACHO, M. FELLAH, Mme GAGÉ, Mme IN, Mme LACHEMI, M. LEMOINE, M. MALONGA, M. MEBARKI, M. MONIER, Mme SAINTE ROSE, Mme SONI MAZOUZI, M. POUVESLE, M. ALBOUY, Mme DA FONSECA, M. DEYDIER, M. JEGO, Mme PINTO JANEIRO, Conseillers Municipaux.

Absents représentés : Mme IVAKHOFF représentée par M. ESPARRAGA, Mme ADANUR représentée par M. BELEK, M. DOURET représenté par M. ASFAUX, Mme MEUNIER représentée par Mme CHOISY, M. ANKAOUA représenté par M. JEGO, M. LOMBARD représenté par M. CHERON, Mme ZAIDI représentée par M. DEYDIER.

Secrétaire de séance : M. STUTZ

~~~~~

**Vu** le Code Général de la Fonction Publique ;

**Vu** la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

**Vu** la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

**Vu** le projet de convention relative à l'organisation des concours et examens professionnels pour l'année 2024 soumis par le Centre de Gestion de Seine et Marne,

**Vu** l'avis favorable de la 1<sup>ère</sup> commission en date du 11 mars 2024,

**Vu** l'avis émis par le Comité Social Territorial en date du 15 mars 2024,

Considérant le besoin de conventionner avec le Centre de Gestion de Seine-et-Marne pour l'organisation des concours et des examens professionnels.

.../...

Envoyé en préfecture le 25/03/2024

Reçu en préfecture le 25/03/2024

Publié le

ID : 077-217703057-20240318-D\_41\_2024-DE



suite de la délibération n° D\_41\_2024

**LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, DECIDE à l'UNANIMITÉ :**

**Article 1 :** d'approuver le projet de convention relative à l'organisation des concours et examens professionnels par le Centre de Gestion de Seine-et-Marne pour l'année 2024, tel que joint à la présente délibération.

**Article 2 :** d'autoriser Monsieur le Maire à signer cette convention et les actes en découlant.

**Article 3 :** d'inscrire les crédits nécessaires au budget de la Commune.



Pour extrait conforme,  
Le Maire,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'James Cheron', written over a large, stylized blue 'C' that is part of the official seal's design.

James CHERON